

## CONVENTION

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20140708-c46-06-2014-1-CC Date de télétransmission : 16/07/2014 Date de réception préfecture : 16/07/2014

ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION VIA L'ECONOMIQUE

Date de début : 01 janvier 2014 Intitulé : « Conseil en mobilité » N° de convention : Volet Emploi CAN 14 – AIVE

Date de fin : 31 décembre 2014

ENTRE Représentée par son Président, Monsieur Jérôme BALOGE La Communauté d'Agglomération du Niortais

d'une part,

l'opérateur AIVE, domicilié 200 rue Jean Jaurès 79000 NIORT représenté par Monsieur Marc DARAND, Président

ET

d'autre part,

 $\bigcap_{i \in \mathcal{N}} A_i$ la décision du comité de pilotage du CUCS du 4 octobre 2013

ΩΛ l'avis du comité technique de programmation du 16 mai 2014

### IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

#### ARTICLE 1: OBJET

Sociale et vise plus particulièrement les habitants de la Zone Urbaine Sensible. dénommée « Conseil en mobilité » et les modalités de soutien apportées par la CAN Cette action intervient dans le cadre du Volet Emploi du Contrat Urbain de Cohésion La présente convention a pour objet de définir la nature, le coût de l'action à réaliser,

des transports en commun de la CAN. renouvelle la communication auprès des prescripteurs situés sur la ZUS Mission locale, référents de parcours....) et la collaboration avec les ambassadeurs soutien de Les membres du comité technique du 16 mai 2014 qui ont émis un avis favorable au cette action dans le cadre du CUCS ont souhaité que l'opérateur (conseillers

### ARTICLE 2: DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action comprend un accompagnement individuel et des ateliers collectifs

## 1-Accompagnement individualisé à la mobilité

individuelle comprend: Le travail mis en place avec les bénéficiaires de l'action en fonction de la situation

- situation (fonction professionnelle...): transports individuels motorisés, transports alternatifs Recherche et information autour des solutions mobilité répondant à la des compétences, difficultés, situation géographique,
- Accompagnement à la recherche d'un transport adapté ou autre solution suite à un changement de situation (entrée en formation par exemple)
- utilisés et à partir de supports pédagogiques AIVE: comparatif voiture, cyclo, Sensibilisation sur les budgets mobilité en fonction des modes de transport vélo, bus par exemple.
- situation et orientation vers les organismes référents Recherche et information sur les dispositifs de financement adaptés à la
- Atelier de repérage plan et espace
- transport accessibles Définition d'une zone de recherche d'emploi en fonction des modes de
- supports papier et internet (mobilité79) Information spécifique transports en commun (réseau, tarifs...) à partir de
- Atelier de préparation d'un trajet en bus
- difficulté identifiée et de la solution à travailler (ambassadeurs de transport, Information, rencontre, relais vers les structures partenaires en fonction de la Vent d'Ouest, auto-école…)
- Diagnostic préalable à un financement Permis B
- Conseil et orientation spécifique code/conduite

### Plusieurs outils sont développés et mis en œuvre :

- Création d'un diagramme répertoriant les outils du territoire
- Charte d'engagement
- Questionnaire diagnostic
- Bilan-diagnostic initial
- non retenues, mises en place ou non ainsi que les solutions préconisées à Bilan de fin d'accompagnement répertoriant les actions proposées, retenues,

-f

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20140708-c46-06-2014-1-CC Date de télétransmission : 16/07/2014 Date de réception préfecture : 16/07/2014

l'issue de l'accompagnement

- des partenaires Création d'une brochure d'information et outil de pré-diagnostic à destination
- Création d'une affiche « atelier mobilité »
- Fiches pédagogiques pour le conseil dans la recherche d'un véhicule  $\sim$
- commun Fiches comparatives budgets mensuels 2 et 4 roues motorisés, transport en
- Création d'un support d'évaluation « Positionnement code de la route »

# La méthodologie retenue se détaille de la façon suivante :

- au prescripteur Le bilan diagnostic initial et le bilan de fin d'accompagnement sont transmis
- rendez-vous accompagnement mobilité dure en moyenne 4 mois, soit environ
- passation d'un questionnaire diagnostic : 1h30 ler rendez-vous : signature d'une charte d'engagement sur le dispositif puis
- Réalisation du diagnostic en dehors de ce 1er rendez-vous par la conseillère
- Chaque rendez-vous de suivi dure ensuite en moyenne lheure
- d'information, adaptation d'outil, contact partenaire...) est d'environ 1 heure. Le temps de préparation de chaque rdv de suivi (recherche de solution, prise

#### 2-Ateliers collectifs

l'accompagnement individuel. besoins spécifiques en terme de mobilité afin de proposer ensuite un relais information globale mobilité sur un territoire. Il permet également d'identifier les Ce projet permet de cibler un plus grand nombre de personnes et d'apporter une vers

### Le contenu de chaque atelier :

Une première partie en salle animée par AIVE :

A partir de supports pédagogiques et de supports d'animation, il s'agit de :

- mobilité - Faire participer les bénéficiaires en partant de leurs usages et représentations de la
- autour de trois axes : la distance parcourue, le budget associé et les structures relais en terme d'information et d'aide Informer sur les modes de transports accessibles sur le territoire en travaillant
- survants : transports en commun (bus, car, train), vélo, vélo à assistance covoiturage (avantages/inconvénients techniques Seront notamment présentés: les modes et budgétaires), les de transport individuels transports électrique, motorisés alternatifs
- Une partie pratique en gymnase: extérieur, l'association Vent d'Ouest. MOBIL'AIVE s'appuie sur un intervenant

#### Il s'agit de:

- nombre : le vélo Initier le public à un mode de transport peu coûteux et accessible au plus grand
- Découvrir le vélo à assistance électrique
- Sensibiliser à la sécurité routière et au partage de la route

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20140708-c46-06-2014-1-CC Date de télétransmission : 16/07/2014 Date de réception préfecture : 16/07/2014

- De par les objectifs des ateliers et en particulier de l'atelier Vélo, il est opportun de planifier six ateliers vélos.
- En ce qui concerne l'atelier animé par AIVE, les personnes pourront solliciter un accompagnement individualisé dans la continuité

# La méthodologie retenue se détaille de la façon suivante :

- mobilité et le chef d'atelier de AIVE en action conjointe. La première partie de l'atelier mobilité, en salle, est animée par la conseillère
- animateur de Vent d'Ouest. L'animation de l'atelier pratique vélo/vélo à assistance électrique est assurée par un
- déplacements inclus) totale de l'atelier mobilité collectif : entre 3h30œ <u>4</u>h (accueil 9
- Nombre de participants par atelier : 10
- Temps d'intervention association Vent d'Ouest : 1h30 à
- Nombre d'ateliers prévus dans l'année : 4
- socioculturel de la Tour Chabot selon le nombre d'inscrits) et de Réinsertion Sociale (CHRS), Conseil général, mairie de quartier.....et le Centre l'Emploi (MIPE), Association Intermédiaire Niortaise (AIN), Centre d'Hébergement l'intermédiaire du Centre socioculturel du Clou Bouchet, affichage dans tous les Bouchet (CSC): l'information des habitants doit s'effectuer par affichage et par premier atelier est planifié le publics du quartier (halls d'immeubles, Mission pour l'Insertion et Pour 23 mai au Centre socioculturel du Clou
- Economique (SIAE), soit en intra (par ex la MIPE) soit en inter structure. 2 ateliers sont prévus au sein des Structures d'Insertion par l'Activité
- (CCAS) de Niort et le Conseil général. 1 atelier en direction des publics suivis par le Centre Communal d'Action Sociale

atelier collectif afin de prolonger le travail et rechercher des solutions adaptées à la L'accompagnement individuel peut être proposé à l'issue d'une participation à

#### Partenariat développé

- l'Emploi (PLIE), ADIE, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Conseil général, CCAS, CG, CHRS et la Colline, AIN, MIPE etc.... Ambassadeurs de transport, Union Départementale des Affaires Familiales (UDAF) Présentation de l'action globale et atelier : référents Plan Local pour l'Insertion et
- Participation aux animations du territoire (fête de quartier ...)
- Française (ECF). ASsociation pour la FOrmation professionnelle, le Développement de l'Education Permanente Travail collaboratif: (ASFODEP), ambassadeurs de transport, auto-école Ecole de Conduite Vent d'Ouest, CSC, SIAE, CCAS, Conseil général,

#### Communication:

plaquette d'information, a adhéré Pour sa communication en direction des habitants de la ZUS, AIVE a édité une à la Maison des Associations pour y déposer des

des services, informe les prescripteurs régulièrement par la présentation des services plaquettes, participe à la fête de quartier du Clou Bouchet où est présenté l'ensemble

- support supplémentaire d'information des publics. Les ateliers mobilité – communication par le biais d'une affiche - seront aussi un lors de réunions et par des mails d'information généralisés.
- Plus généralement, le développement de sa communication est un des objectifs 2014 de l'association.

# ARTICLE 3 : LE COUT DE L'ACTION ET LA PARTICIPATION DES AUTRES FINANCEURS

Le coût total maximal du projet objet de l'article 1 est d'un montant prévisionnel de

Sociale est d'un montant maximum prévisionnel de 5 780 euros. La participation de la CAN au titre du Volet Emploi du Contrat Urbain de Cohésion

fonction des résultats et des dépenses effectivement réalisées. Ce montant est prévisionnel dans la mesure où il peut varier en fonction du taux de réalisation. Les montants définitifs de l'aide, le cas échéant, seront calculés en

# ARTICLE 4: INDICATEURS DE SUIVI DES BENEFICAIRES

et les jeunes de moins de 25 ans issus de la Zone Urbaine Sensible. Demandeurs d'Emploi Longue Durée, bénéficiaires du Revenu Solidarité Active ou les bénéficiaires habitent les quartiers Clou-Bouchet Tour Chabot Gavacherie de la Zone Urbaine Sensible). Leurs statuts sur le marché de l'emploi tels que : permettant de renseigner les indicateurs suivants : nom, âge, adresse (en précisant si L'opérateur s'engage Sensible). Leurs statuts fournir toutes les informations sur les bénéficiaires

# ARTICLE 5: MODALITES DE PAIEMENT, REVERSEMENT, RESILIATION ET LITIGES

Le paiement sera effectué après le conventionnement de l'action

Les pièces demandées au moment du bilan sont les suivantes :

- appropriés sont fournis en annexe par le Service Cohésion Sociale production d'un bilan qualitatif, quantitatif et financier (des documents
- prévisionnel de l'action. Il devra présenter les coûts et les dépenses réelles production du bilan financier final établi sous la même forme que le budget afférentes à cette seule opération et être signé par l'opérateur.

atteints et aux justificatifs présentés et un titre de reversement sera émis de réalisation partielle, le soutien financier sera proportionnel aux résultats

produites par l'opérateur sont non fondées. Le remboursement des sommes versées sera notamment exigé si les éléments prévus sont pas produits ou s'il s'avère après un contrôle que les pièces justificatives

perception. dans les plus brefs délais et au plus tard, dans le mois qui suit la réception du titre de convention. Il s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues L'organisme qui souhaite abandonner son projet, peut demander la résiliation de la

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20140708-c46-06-2014-1-CC
Date de télétransmission : 16/07/2014
Date de réception préfecture : 16/07/2014

### ARTICLE 6: PUBLICITE - COMMUNICATION

presse que pourrait décider l'association. elle aura été sollicitée. Par ailleurs, un représentant de la CAN sera invité aux points communication verbale, écrite et audiovisuelle qu'elle aura initiée ou pour laquelle L'association s'engage à préciser le soutien de la CAN lors de toute démarche de

écrits. La signature graphique du CUCS en vigueur devra être utilisée sur les supports

#### ARTICLE 7: DUREE DE LA CONVENTION

2014.La présente convention prend effet du 1<sup>et</sup> janvier 2014 et se termine au 31 décembre

Fait à ..N.)a.h..., le 9 duillet 2014

### SIGNATURES DES PARTIES

(cachet et signature) L'opérateur représenté par Monsieur Marc DARAND 8 ta. Pichol

sociation pour l'insertion, Via I Economique L'iue Lean Imire - L's 38851 - 79028 NIORT (edex SIRET : 417 701 698 00022 - APE 8899 B

BALOGE, Président Communauté d'Agglomération du **Niortais** représentée par Monsieur Jérôme

(cachet et signature)

A. GAVOIN

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20140708-c46-06-2014-1-CC Date de télétransmission : 16/07/2014 Date de réception préfecture : 16/07/2014